



Rapport de suivi de la mise en oeuvre du PGMR 2016-2020

Année 2022



En collaboration avec :



Axe d'intervention	Mesures	Responsable		Secteurs visés			Échéancier					Description	Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)						Avancement						
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2016	2017	2018				2019	2020	2021	2022	2016	2017		2018	2019	2020	2021	2022	
1.1	Mettre en place une équipe de sensibilisation sur le terrain	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	na	100%	100%	100%	en continu	en continu	100%	na	non réalisée	non réalisée	non réalisée	50%	Reportée au prochain PGMR	Reportée au prochain PGMR	Aucune équipe terrain n'a été embauchée en 2021, ni en 2022. La mesure est reportée au prochain PGMR.	
1.2	Mettre en place des projets vitrine et en faire la promotion	✓		✓	✓	✓						na	na	100%	100%	100%	en continu	en continu								La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure. Elle a néanmoins organisé une corvée de nettoyage qui a permis de retirer des milieux naturels 30 sacs de matières résiduelles.	
2.1	Concevoir et déployer au moins une campagne de sensibilisation pour chaque grande filière de matières résiduelles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	100%	100%	100%	100%	100%	na	100%	100%	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	20%	Reportée au prochain PGMR	100%	Une nouvelle ressource en communication a été embauchée en 2020. En 2022, une vaste campagne a été menée sur la récupération des matières organiques.	
2.2	Concevoir et promouvoir un guide du tri & bottin vert à l'intention des citoyens et des institutions, commerces et industries	✓	✓	✓	✓	✓	✓					100%	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	100%	70%	Non réalisée	Non réalisée	100%	en continu	en continu	en continu	La municipalité a publié sur sa page Web une section traitant du tri et du réemploi de matières résiduelles. Un hyperlien vers le guide du tri de la Ville de Lévis a été ajouté.

Axe d'intervention	Mesures	Responsable							Échéancier							Description	% Avancement Lévis	Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)							Avancement							
		Lévis	SLDL	RIG/DC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022					2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022								
ISÉ	2.3 Inciter les citoyens et les institutions, commerces et industries à réduire le gaspillage alimentaire	✓			✓	✓						✓	✓		na	na	na	100%	100%	na	na	En 2019, la ville a réalisé : -2 conférences en présentiel ont été présentées au grand public sur le thème de la récolte et la conservation des légumes. -2 conférences en ligne « À vos frigos » ont été offertes au grand public pendant la Semaine québécoise de réduction des déchets. Entre 2018 et 2022, 18 à 30 foyers ont été accompagnés annuellement et des ateliers pour lutter contre le gaspillage alimentaire ont été offerts aux participants. En 2022, la Ville entame les discussions avec RECYC-QUÉBEC pour utiliser les outils de la campagne « J'aime manger, pas gaspiller ».												La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.
	2.4 Maintenir une campagne de communication sur l'herbicyclage et le feuillicyclage	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	Tous les ans, la promotion de l'herbicyclage et du feuillicyclage est réalisée au printemps et à l'automne dans le journal municipal (Lévis'informe), dans le journal local (Journal de Lévis), sur les stèles et quelques panneaux de rue de la Ville. Des messages pour sensibiliser les citoyens ont été envoyés à tous ceux qui sont abonnés à Info-Lévis. En 2022, la campagne est revampée avec la nouvelle signature visuelle de la Politique environnementale de la Ville.		Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	100%	100%	en continu	en continu	La municipalité a maintenu sur sa page une section relative aux principes de feuillicyclage et herbicyclage.			

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Secteurs visés			Échéancier						Description	% Avancement Lévis						Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)						Avancement			
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2016	2017	2018	2019	2020		2021	2022	2016	2017	2018	2019			2020	2021	2022							
3.1	Diffuser le programme scolaire sur la gestion des matières résiduelles dans les écoles primaires	✓			✓				✓	✓	✓	✓		na	50%	50%	50%	50%	Reportée au prochain PGMR	Reportée au prochain PGMR												La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.
3.2	Offrir un accompagnement pour la mise en place d'une collecte des matières compostables dans les écoles primaires et secondaires	✓			✓				✓	✓	✓	✓		en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu											La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.	



Axe d'intervention	Mesures	Responsable		Secteurs visés				Échéancier					Description	% Avancement Lévis						Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)						Avancement		
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2016	2017	2018	2019		2020	2021	2022	2016	2017	2018			2019	2020	2021	2022					
4.1	Revoir l'intégration du volet «gestion des matières résiduelles» dans le processus d'émission des permis afin de permettre à toutes les unités d'occupation d'être desservies par des outils de collecte pour les matières recyclables et compostables & identifier et déployer une formule de suivi sur le terrain des installations des équipements de collecte (avec le Service des permis et inspections ainsi que le Bureau de projets).	✓	✓		✓	✓	✓		✓					na	Non réalisée	5%	5%	5%		Reportée au prochain PGMR	Reportée au prochain PGMR		na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Reportée au prochain PGMR	Reportée au prochain PGMR	Le règlement d'urbanisme a été complètement revu en 2022, les modifications seront adoptées en 2023.
	4.2	Modifications réglementaires afin d'interdire l'élimination du papier-carton	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓		na	na	na	na	na	na	Abandonnée	Abandonnée		na	na	na	na	na	Abandonnée	Abandonnée	Idem Lévis
	4.3	Modifications réglementaires afin d'interdire l'élimination du bois et autres résidus de construction, rénovation, démolition (CRD)	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓		na	na	na	na	na	na	Abandonnée	Abandonnée		na	na	na	na	na	Abandonnée	Abandonnée	Idem Lévis

Axe d'intervention	Mesures	Responsable				Secteurs visés				Échéancier						Description	Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)						Avancement					
		Lévis	SLDL	RIG/DC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022				2016	2017	2018	2019	2020	2021		2022				
Réglementation et application	4.4	✓	✓		✓	✓	✓					✓			na	na	na	na	na	100%	100%		na	na	na	na	na	Abandonnée	Abandonnée	La nouvelle Stratégie de valorisation des matières organiques ne prévoit plus de bannissement, la mesure a donc été abandonnée.
	4.5	✓	✓		✓	✓	✓			✓	✓	✓			na	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Reportée au prochain PGMR	Reportée au prochain PGMR		na	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Reportée au prochain PGMR	Reportée au prochain PGMR	Ibid mesure 9.
	5.1	✓	✓		✓	✓	✓	✓							Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Reportée au prochain PGMR	Reportée au prochain PGMR		Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Reportée au prochain PGMR	Reportée au prochain PGMR	Idem Lévis

Axe d'intervention	Mesures	Responsable				Secteurs visés				Échéancier						Description	% Avancement Lévis	Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)						Avancement								
		Lévis	SLDL	RIG/DC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022					2016	2017	2018	2019	2020	2021		2022							
	5.2	Organiser des séances d'information avec les partenaires (internes et externes) et les promoteurs	✓	✓		✓	✓	✓								na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Reportée au prochain PGMR	Reportée au prochain PGMR	À la suite des discussions avec la Direction de l'urbanisme, cette action est reportée et intégrée à l'orientation 2.2 du prochain PGMR.		na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Abandonnée	Abandonnée			
	5.3	Faire la promotion du réseau d'écocentres ou des centres de tri de résidus de CRD lors d'émission de permis de construction, rénovation ou démolition	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	50%	50%	100%	100%	100%	En continu	En continu	Le Service des permis et inspection de la Ville de Lévis utilise un nouveau logiciel de gestion depuis 2016. Une option a été ajoutée afin de faire la promotion de l'écocentre à même le permis. Le Service des matières résiduelles de la Ville a créé une fiche à propos des centres de tri de résidus de CRD de la région. Cette fiche est disponible sur le web et dans les présentoirs des bureaux de l'urbanisme.		Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	50%	50%	Abandonnée	Abandonnée	La municipalité a fait des communications sur son site internet pour faire de la sensibilisation sur la gestion des CRD		
	6.1	Mettre en place un programme de vidange des installations septiques résidentielles et favoriser la valorisation des biosolides dans la mesure où ces derniers sont valorisables	✓			✓	✓	✓				✓	✓	✓	✓	✓	100%	100%	100%	100%	100%	en continu	en continu	La Ville de Lévis a lancé son programme de vidange des installations septiques résidentielles en 2016 et est le prestataire de service de vidange de fosses pour tout le territoire de la Ville.									La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.	
	6.2	Assurer un contrôle du suivi des vidanges des installations septiques résidentielles et favoriser la valorisation des biosolides dans la mesure où ces derniers sont valorisables	✓	✓		✓						✓	✓	✓	✓	✓	100%	100%	100%	100%	100%	en continu	en continu	Le projet d'agrandissement de l'usine d'épuration de la Ville pour pouvoir y traiter les boues provenant d'installations septiques évolue progressivement. En novembre 2018, la Ville a d'ailleurs reçu un rapport qui évalue l'ajout d'une unité de traitement de boues de fosses septiques à l'usine d'épuration. En 2021, 55% des boues ont été valorisées en champs agricoles et 87%, en 2022.		Non réalisée	Non réalisée	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Secteurs visés			Échéancier						Description	% Avancement Lévis							Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)							Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2016	2017	2018	2019	2020		2021	2022	2016	2017	2018	2019	2020			2021	2022							
7.1	Réaliser une étude de faisabilité pour augmenter la durée de vie du lieu d'enfouissement technique (broyage des déchets ou autre)	✓	✓	✓		✓							✓		na	50%	100%	100%	100%	100%	100%	100%		na	50%	100%	100%	100%	100%	100%		Des employés et des élus de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon participent aux rencontres du comité sur le futur de l'élimination des déchets. En 2021, une firme réalise une étude des différentes stratégies de détournement de la matière organique. Cette étude montre que le gain potentiel lié à la mise en place de mesures pour favoriser un meilleur tri à la source et une meilleure desserte pour la collecte constitue l'option la moins coûteuse permettant de détourner le plus de matières en plus de comporter moins de risques pour la Ville.
	Documenter régulièrement la provenance et le contenu des chargements arrivant au site d'enfouissement en vue des bannissements annoncés	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	100%	na	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu		100%	na	na	na	na	na	na	na	lbid Lévis
7.2	Documenter régulièrement la provenance et le contenu des chargements arrivant au site d'enfouissement en vue des bannissements annoncés	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	100%	na	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu		100%	na	na	na	na	na	na	na	lbid Lévis	

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Secteurs visés			Échéancier					Description	% Avancement Lévis						Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)						Avancement									
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2016	2017	2018	2019		2020	2021	2022	2016	2017	2018			2019	2020	2021	2022												
Installations	7.3	Cibler les générateurs institutionnels, commerciaux et industriels de matières valorisables (recyclables, compostables, résidus de CRD) apportées au site d'enfouissement et les sensibiliser aux alternatives existantes	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	15%	100%	100%	100%	100%	en continu	en continu	À la suite de l'étude réalisée à la mesure 20, la Ville de Lévis a ciblé les routes de collecte contenant beaucoup de papier et de carton et a sensibilisé environ 310 ICI situés sur ces routes de collecte (200 en 2016 et 110 en 2017). Environ 90 commandes d'équipements de récupération ont été effectuées à la suite de ces visites (40 en 2016 et 50 en 2017). La Ville de Lévis a produit un dépliant sur la collecte des matières recyclables au travail adapté à la réalité des ICI. Les voyages de déchets contenant beaucoup de matières recyclables, en particulier les roll-offs, sont maintenant identifiés par l'opérateur au LET. S'il y a lieu, des suivis personnalisés sont effectués auprès des entreprises concernées.			Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	50%	50%	Abandonnée	Abandonnée						
	7.4	Évaluer la possibilité pour la Régie d'attribuer des pénalités financières suite à l'entrée en vigueur des bannissements annoncés	✓	✓	✓		✓						✓		na	na	na	na	na	Abandonnée	Abandonnée	Les bannissements prévus dans le Plan d'action n'ont pas eu lieu, la mesure est donc abandonnée.			na	na	na	na	na	Abandonnée	Abandonnée	La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon a modifié sa méthode de taxation aux ICI pour encourager le recyclage et imposer des tarifs plus élevés aux déchets. Une brochure explicative a été produite et envoyée aux ICI du Parc Industriel.					
	7.5	Assurer un suivi des données de pesées du métal qui est récupéré au site d'enfouissement	✓	✓	✓		✓			✓	✓	✓	✓		na	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	Les données sont compilées lors du bilan annuel.			na	100%	100%	100%	100%	100%	100%	Ibid Lévis.				
	8.1	Étudier les possibilités de garantir un approvisionnement continu de déchets à l'incinérateur de la Ville de Lévis pendant la période hivernale	✓			✓	✓	✓					✓		100%	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	La dernière phase de modernisation de l'incinérateur a été complétée en 2016, ce qui a permis d'incinérer plus de déchets qu'auparavant. Ainsi, une partie des déchets provenant des multilogements et des ICI est dorénavant éliminée à l'incinérateur. En 2018, l'incinérateur a été accrédité pour recevoir des déchets internationaux: plus de 200 tonnes ont été reçues et incinérées. Les mesures d'optimisation réalisées en continu ont permis d'incinérer 6% de déchets de plus en 2021 qu'en 2020 et 3% de plus entre 2021 et 2022. .														

Axe d'intervention	Mesures	Responsable						Secteurs visés						Échéancier						Description	% Avancement Lévis	Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)						Avancement						
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2016	2017	2018	2019					2020	2021	2022										
Services offerts - Réduction et réemploi	13.3	Étudier la possibilité d'encadrer les points de dépôt des textiles sur le territoire	✓			✓									na	100%	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu														La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.
	14.1	Créer une table de concertation du réemploi	✓	✓		✓	✓		✓						na	10%	10%	20%	20%	Reportée au prochain PGMR	Reportée au prochain PGMR						na	10%	10%	10%	10%	Abandonnée	Abandonnée		Voir Lévis.	
	15.1	Inciter les institutions, commerces et industries des parcs industriels à se regrouper dans des réseaux de trocs (économie circulaire)	✓			✓	✓				✓				na	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Reportée au prochain PGMR	Reportée au prochain PGMR															La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.
Services offerts - matières recyclables	16.1	S'assurer que toutes les unités d'occupation résidentielles existantes aient accès à des équipements de récupération	✓	✓		✓									en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu													La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon poursuit ses efforts pour que toutes les unités d'occupation résidentielles aient accès à des équipements de récupération.	
	16.2	Fournir des sacs réutilisables pour le transport des matières recyclables dans les immeubles à logement résidentiels	✓			✓									40%	100%	na	na	na	na	na	na	na													La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.





Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Secteurs visés			Échéancier					Description	% Avancement Lévis						Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)							Avancement				
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2016	2017	2018	2019		2020	2021	2022	2016	2017	2018			2019	2020	2021	2022								
16.6	Contacteur les institutions, commerces et industries qui ne participent pas et leur proposer les services de la Ville	✓			✓			✓	✓	✓	✓		La Ville de Lévis contactera les ICI qui ne participent pas à la collecte des matières recyclables pour leur offrir les services municipaux.	20%	100%	100%	100%	100%	na	na	En 2017, la Ville a fait la tournée de 1 100 entreprises possédant des équipements de collecte de déchets, mais dont les équipements de récupération n'étaient pas répertoriés. Sur ces entreprises, l'équipe verte en a rencontré plus de 110 qui n'avaient pas d'équipement de récupération visible de l'extérieur : environ 50 ont commandé des équipements de récupération, 40 ont refusé, les autres possédaient des bacs à l'intérieur du commerce. En 2018, l'équipe verte a réalisé un sondage de satisfaction auprès des ICI sur les services de recyclage offerts par la Ville : sur 50 répondants, 45 étaient satisfaits. Les 5 autres n'étaient pas satisfaits de la grandeur du conteneur et de la fréquence de collecte. Des ajustements ont été apportés.											La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.	
16.7	Évaluer la pertinence et la faisabilité d'instaurer une collecte de plastiques agricoles et autres plastiques industriels	✓			✓						✓		La Ville de Lévis étudiera la faisabilité d'instaurer une collecte de plastique agricole et d'autres plastiques industriels.	10%	10%	10%	10%	10%	Reportée au prochain PGMR	Reportée au prochain PGMR	Depuis 2016, une des marinas de Lévis récupère les plastiques servant à protéger les bateaux pendant l'hiver. En 2018, près de 600 kg de plastiques ont été acheminés au centre de tri de la Société V.I.A qui les recycle, quantités qui ont monté à 850 kg en 2019. Quant au projet de récupération des plastiques agricoles, la Ville de Lévis suit avec intérêt le projet pilote de la MRC de Bellechasse initié en 2017. Elle reste aussi en veille en participant à la Table régionale de GMR Chaudière-Appalaches. En 2021, une opportunité de projets de récupération des plastiques agricoles est mise de l'avant avec le CRECA, la Ville analysera la pertinence de se joindre à cette démarche dans son prochain Plan d'action (mesure 5.2.2.). Aucune démarche n'a été faite en 2022 sur ce dossier.												La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.

Axe d'intervention	Mesures	Responsable						Échéancier					Description	% Avancement Lévis						Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)						Avancement			
		Lévis	SLDL	RIG/DC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2016	2017	2018	2019		2020	2021	2022	2016	2017	2018			2019	2020	2021	2022						
Services offerts - résidus de CRD	21.1 Réaliser un sondage auprès des récupérateurs de résidus de CRD provenant des chantiers	✓						✓	✓	✓						Non réalisée	100%	na	na	na	na	na									La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.
	22.1 Intégrer à la collecte des encombrants résidentielle une collecte porte-à-porte ponctuelle de bois	✓			✓					✓						na	Abandonnée, mais objectif de valorisation des encombrants atteint	Abandonnée, mais objectif de valorisation des encombrants atteint	Abandonnée, mais objectif de valorisation des encombrants atteint	Abandonnée, mais objectif de valorisation des encombrants atteint	Abandonnée, mais objectif de valorisation des encombrants atteint	Abandonnée, mais objectif de valorisation des encombrants atteint								La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.	
	Faire connaître le site de concassage municipal	✓								✓						na	na	5%	Abandonnée	Abandonnée	Abandonnée	Abandonnée								La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.	
	Promouvoir la récupération des résidus de CRD dans les écocentres privés de la région & Faire connaître les entreprises oeuvrant en déconstruction et celles récupérant et valorisant les résidus de CRD									✓						na	na	100%	na	na	na	na									La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.



Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Secteurs visés			Échéancier						Description	% Avancement Lévis						Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)						Avancement		
		Lévis	SLDL	RIG/DC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2016	2017	2018	2019	2020		2021	2022	2016	2017	2018	2019			2020	2021	2022						
Services offerts - résidus de CRD	Mettre sur pied une table de concertation des acteurs du secteur de la CRD	✓						✓							100%	na	na	100%	na	na	na										La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.
	Mettre en place un projet-pilote pour un chantier vert ou pour un chantier de déconstruction et promouvoir les résultats	✓						✓							na	10%	60%	100%	na	na	na									La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.	
	Évaluer la pertinence d'une collecte de bois dans les institutions, commerces et industries	✓	✓					✓							na	10%	100%	na	na	na	na			Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Abandonnée	Abandonnée	Le gouvernement ne prévoit plus de bannissement, cette mesure a donc été abandonnée.
24.1	Intégrer dans le guide du tri les informations sur les points de dépôts des RDD et produits visés par le Programme de Responsabilité élargie des producteurs ainsi que sur les programmes existants	✓			✓			✓	✓	✓	✓	✓		100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%											La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.


Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Secteurs visés			Échéancier					Description	% Avancement Lévis						Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)						Avancement			
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2016	2017	2018	2019		2020	2021	2022	2016	2017	2018			2019	2020	2021	2022						
Services offerts - RDD et produit sous la REP	24.2	✓			✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓		Echéancier révisé	100%	Echéancier révisé	na	na	na	na									La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.		
	24.3	✓	✓		✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓		50%	50%	70%	70%	100%	na	na				50%	100%	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	En 2021, des points de collecte ont été ajoutés à l'hôtel de ville et à la Caserne incendie.
	24.4	✓				✓				✓				na	na	100%	na	na	na	na								La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.			
	24.5	✓			✓					✓	✓	✓		na	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Abandonnée	Abandonnée								La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.			

Axe d'intervention	Mesures	Responsable						Échéancier						Description	% Avancement Lévis						Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)						Avancement					
		Lévis	SLDL	RIG/DC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2016	2017	2018	2019	2020		2021	2022	2016	2017	2018	2019			2020	2021	2022									
25.1	Inciter les organismes gérant les programmes de Responsabilité élargie des producteurs à ce que des points de dépôt supplémentaires soient mis en place	✓			✓	✓										na	na	na	Non réalisée	Non réalisée	Reportée au prochain PGMR	Reportée au prochain PGMR	Des représentations ont été effectuées auprès de ARPE Québec pour bonifier et augmenter le nombre de points de dépôts sur le territoire. Une rencontre à cet effet a eu lieu en décembre 2018. L'organisme a développé un guide et les ICI du territoire sont dorénavant dirigés vers cette ressource s'ils ont des besoins. Cette mesure est reportée au prochain PGMR et intégrée à l'orientation 8.2.											La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.
	25.2	Exiger la valorisation des biosolides municipaux dans les devis dans la mesure où ces derniers sont valorisables	✓	✓	✓					✓	✓	✓				na	na	100%	100%	na	na	na	En 2018, l'équipe verte a contacté les 20 plus grandes entreprises de Lévis pour faire connaître le programme de récupération des piles d'Appel à recycler. 11 entreprises effectuaient déjà une collecte de piles et batteries usagées avec Appel à Recycler ou un autre organisme. 2 ne connaissaient pas le programme d'Appel à recycler et ont entamé des démarches pour effectuer des collectes de piles auprès de leurs employés. Dans le contexte de la pandémie, le programme de sensibilisation n'a pas été reconduit en 2020.		na	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Abandonnée	Abandonnée	Certaines entreprises sont déjà proactives en ce sens, mais aucun démarchage additionnel n'a été effectué.		
	26.1	Revoir la fréquence de collecte des encombrants résidentielle tout en détournant les matières valorisables qui s'y retrouvent pour le secteur résidentiel	✓			✓		✓	✓							Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Abandonnée	Abandonnée	Idid mesure 22.1									Reportée au prochain PGMR	100%	La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon a réalisé un projet pilote en 2021 afin de collecter les encombrants en bordure de rue. Ce projet-pilote a permis de recueillir 7 tonnes de divans et matelas. En 2022, la municipalité a détourné 37 tonnes d'encombrants vers un centre de tri de matériaux sec pour qu'ils soient valorisés.

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Secteurs visés			Échéancier						Description	% Avancement Lévis						Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)						Avancement														
		Lévis	SLDL	RIG/DC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2016	2017	2018	2019	2020		2021	2022	2016	2017	2018	2019			2020	2021	2022																		
Services offerts - Déchets	26.2	Revoir la grille de tarification des services offerts aux institutions, commerces et industries et le taux de taxation afin d'y inclure les coûts des programmes de collecte des matières recyclables et compostables	✓	✓		✓										100%	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu							En 2016, le Service des matières résiduelles a rencontré la Direction des finances. Les coûts des programmes de collecte des matières recyclables et compostables sont inclus dans la tarification globale des ICI. Une rencontre a eu lieu à la fin de 2019 avec la direction des finances afin de revoir le partage des coûts en vue d'une révision plus approfondie dans le futur. La pandémie ayant bousculé la structure de travail en 2020, l'exercice est repoussé à 2021. En 2021, le règlement de tarification est revu afin d'inciter la participation à la collecte des matières recyclables pour les ICI.	La révision de la tarification a été faite en début d'année 2020 et est effective.	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	100%	100%	en continu	en continu						
	27.1	Concevoir et déployer un service de consultation pour optimiser la gestion des matières résiduelles des institutions, commerces et industries selon les types d'ICI	✓			✓			✓	✓	✓	✓	✓			15%	15%	15%	40%	40%	Reportée au prochain PGMR	Reportée au prochain PGMR								La Ville de Lévis a développé un dépliant sur les matières recyclables adaptées aux ICI. Les techniciens du service des matières résiduelles offrent sur demande de l'accompagnement personnalisé provenant des commerces et des institutions du territoire incluant les recommandations à faire à la direction de l'urbanisme pour les multiples projets immobiliers résidentiels et commerciaux. Avec le transfert de la ligne Info-Collecte vers le service à la clientèle centralisé de la Ville, les techniciens ont pu répondre à de plus nombreuses requêtes internes et externes. Depuis 2021, la Ville est en contact avec l'agent Écoleader et peut ainsi référer les ICI qui souhaitent entreprendre des actions en développement durable.	La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.												
	27.2	Mettre en place un projet-pilote avec un groupe de commerces qui banniraient les sacs de plastique de leurs opérations	✓			✓					✓					na	na	10%	10%	10%	Reportée au prochain PGMR	Reportée au prochain PGMR								En 2018, la Ville de Lévis a entamé des discussions avec un groupe de commerces pour un projet de réduction des sacs de plastique en 2019-2020, mais ce projet n'a pas eu lieu. Cette mesure est reportée au prochain PGMR et intégrée à la mesure 2.1.3.	La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.												

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Secteurs visés			Échéancier					Description	% Avancement Lévis						Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)						Avancement			
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2016	2017	2018	2019		2020	2021	2022	2016	2017	2018			2019	2020	2021	2022						
Corporatif	28.3	Harmoniser les services offerts par la Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon	✓	✓			✓							na	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Abandonnée	Abandonnée			na	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Abandonnée	Abandonnée	Ibid Lévis.	
	28.4	Assurer une veille technologique, permettre aux employés du Service des matières résiduelles de participer activement à des formations et/ou à différents comités provinciaux sur des sujets répondant aux orientations stratégiques et maintenir nos adhésions aux organisations oeuvrant dans le domaine des matières résiduelles	✓				✓							en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu									La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.	
	29.1	Adhérer au "National Zero Waste Council"	✓	✓			✓							90%	100%	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu			Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Reportée au prochain PGMR	Reportée au prochain PGMR	L'adhésion à l'organisme est reportée au prochain PGMR.
	29.2	Élaborer un plan de communication pour présenter la vision «Zéro déchet» à atteindre en 2030 et encourager les citoyens et institutions, commerces et industries à y adhérer	✓			✓	✓	✓	✓					na	10%	100%	100%	100%	en continu	en continu										La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon n'est pas concernée par cette mesure.	

Axe d'intervention	Mesures	Responsabilité		Secteurs visés			Échéancier					Description	% Avancement Lévis						Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)						Avancement								
		Lévis	SLDL	R/ID/CC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2016	2017	2018		2019	2020	2021	2022	2016	2017			2018	2019	2020	2021	2022										
		30.1	Réaliser 3 études de caractérisation (à l'incinérateur et au site d'enfouissement notamment) pendant la durée du PGMR (une en début de mandat, une à mi-mandat et une en fin de mandat)	✓			✓	✓	✓						✓			100%			na	100%	na	100%	na	na									
30.2	Réaliser un sondage auprès des citoyens et des institutions, commerces et industries qui ne participent pas aux programmes de valorisation (recyclage, compostage, etc.) afin de comprendre les freins et les obstacles	✓			✓	✓						✓			Non réalisée	100%	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu														

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Secteurs visés			Échéancier					Description	% Avancement Lévis						Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)						Avancement				
		Lévis	SLDL	RIG/DC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2016	2017	2018	2019		2020	2021	2022	2016	2017	2018			2019	2020	2021	2022							
Suivi	30.3	Faire deux présentations annuelles de suivi du PGMR à la commission consultative sur l'environnement de la Ville de Lévis et aux représentants du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon et continuer de publier les bilans annuels officiels	✓	✓			✓			✓	✓	✓	✓	✓	100%	50%	100%	100%	100%	en continu	en continu	En 2021 et 2022, plusieurs présentations sur le nouveau projet de Plan d'action ont été faites aux différents comités dédiés à la gestion des matières résiduelles afin de faire adopter le projet de PGMR.		100%	Non réalisée	100%	100%	100%	en continu	en continu		
	30.4	Mesurer la satisfaction des citoyens et institutions, commerces et industries par rapport aux services rendus et publier les résultats de ceux qui participent aux programmes de récupération (recyclage, compostage, écocentre, etc.)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	50%	50%	100%	100%	100%	en continu	en continu	Des bilans de la gestion des matières résiduelles sont publiés annuellement sur le site Web et dans le journal municipal.		25%	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	100%	100%	100%	Les bilans de la GMR de Lévis sont publiés sur le site Web de SLDL.	
	30.5	Mettre en place un programme de gratification des institutions, commerces et industries qui participent aux programmes de valorisation (ex : affiches apposées sur la porte d'entrée)	✓			✓						✓	✓		na	na	na	na	na	Abandonnée	Abandonnée	Non réalisée.										
	30.6	Initier et soutenir la mise sur pied d'un événement qui reconnaîtrait les mérites citoyens et institutionnels, commerciaux et industriels de la région	✓			✓	✓	✓				✓	✓		na	na	na	na	na	Reportée au prochain PGMR	Reportée au prochain PGMR	Non réalisée, cette mesure est reporté au prochain PGMR.										

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Secteurs visés			Échéancier						Description	% Avancement Lévis						Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)						Avancement		
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2016	2017	2018	2019	2020		2021	2022	2016	2017	2018	2019			2020	2021	2022						
30.7	Réaliser un sondage auprès des industries du territoire pour faire l'inventaire des matières résiduelles qu'elles génèrent	✓	✓		✓						✓		✓		na	na	100%	na	Non réalisée	Reportée au prochain PGMR	Reportée au prochain PGMR	En 2018, la Ville de Lévis a effectué un sondage auprès des 20 plus grands ICI de son territoire afin de mieux connaître les grands générateurs de matières résiduelles. En 2021, la Ville réalise un sondage dans le cadre de la consultation publique du prochain PGMR afin d'évaluer l'intérêt des industries à participer à des maillages en économie circulaire ainsi que d'évaluer si elles génèrent des matières ayant un bon potentiel de valorisation ou recyclage, très peu d'ICI ont participé au sondage.		na	na	na	na	na	Reportée au prochain PGMR	Reportée au prochain PGMR	Prévue d'être intégrée à l'équipe verte dans le prochain PGMR.

Légende

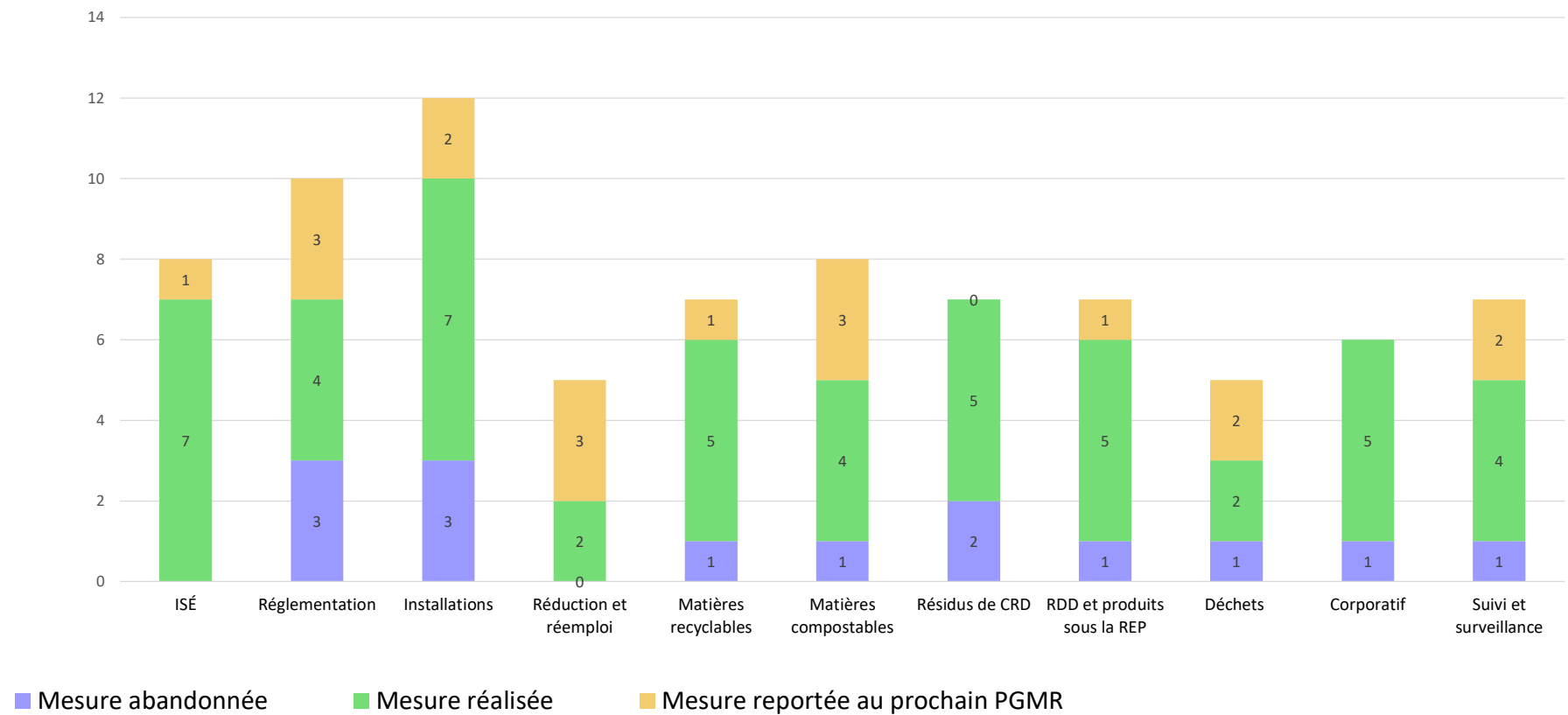
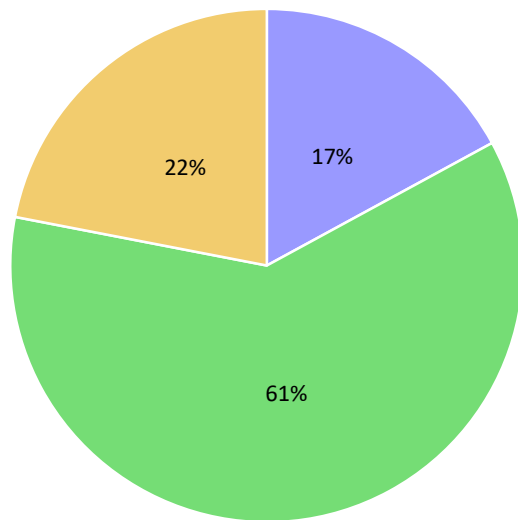
	Mesure réalisée
	Mesure reportée au prochain PGMR
	Mesure non-réalisée
	Mesure abandonnée
	Mesure non applicable

Abréviations

CRD : construction, rénovation et démolition
GMR : gestion des matières résiduelles
ICI : institutions, commerces et industries
PGMR : plan de gestion des matières résiduelles
SLDL : Saint-Lambert-de-Lauzon
SMR : service des matières résiduelles de la Ville de Lévis
ZD : Zéro déchet

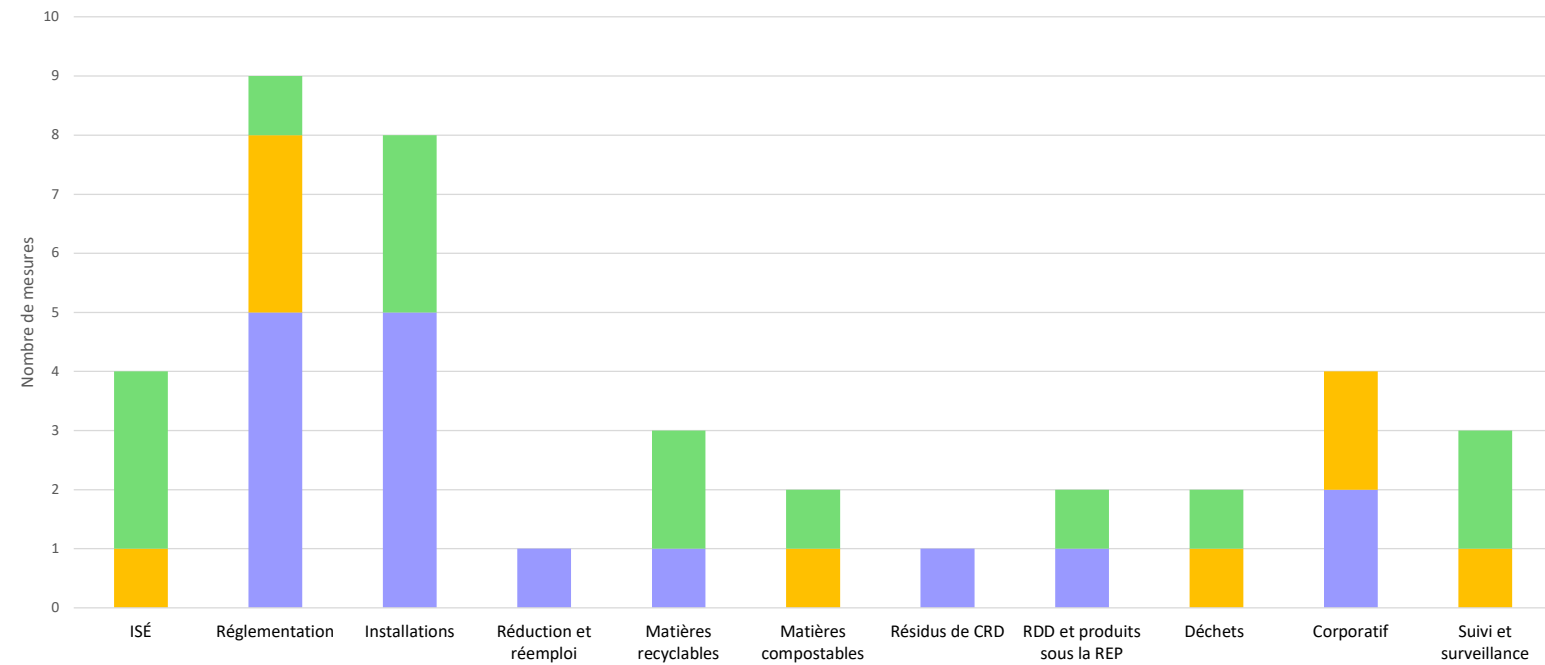
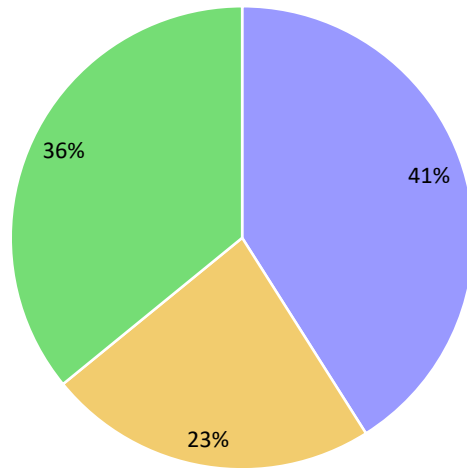
État d'avancement à Lévis

État d'avancement des 82 mesures ciblées et/ou réalisées en 2022 au PGMR 2016-2020



État d'avancement à Saint-Lambert-de-Lauzon

État d'avancement des 39 mesures ciblées en 2022 au PGMR 2016-2020



■ Mesure abandonnée
 ■ Mesure reportée au prochain PGMR
 ■ Mesure réalisée